

PCF

Parti communiste français

MEMBRE DU

FRONT DE GAUCHE

Le 09 avril 2013, sur ordre du Président Hollande et de son gouvernement, la majorité des députés PS (dont Geneviève Gaillard) a voté le texte dit de « sécurisation de l'emploi ». Il donne force de loi à l'accord (ANI) signé entre le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. Ce texte, dé-tricotage méthodique du code du travail, renverse la hiérarchie des normes en faisant primer la négociation dans les entreprises sur le code du travail. Le totalitarisme patronal étant la règle dans les entreprises, aidées en cela par les syndicats d'accompagnement, les députés PS offrent ainsi les pleins pouvoirs au patronat.

Les députés Front de Gauche se sont opposés au texte comme 41 députés de l'aile gauche du PS qui ont voté contre ou se sont abstenus ainsi que les 16 députés Europe Écologie – Les Verts qui se sont également abstenus.

LA DÉPUTÉE GENEVIÈVE GAILLARD VOTE LES PLEINS POUVOIRS AU MEDEF !

LE MEDEF EN RÊVAIT, LES DÉPUTÉS PS L'ONT VOTÉ !

Le texte précise qu'en cas de graves difficultés conjoncturelles les entreprises pourront signer un accord avec les organisations syndicales. Cet accord, n'en doutons pas, trouvera les mêmes signataires que pour l'ANI. Il pourra entraîner :

➤ **CHÔMAGE PARTIEL**

➤ **BAISSE DES RÉMUNÉRATIONS**

➤ **MOBILITÉ FORCÉE**

Une porte ouverte à un véritable chantage patronal généralisé. Quelle aubaine pour les patrons, qui, en organisant sciemment les difficultés financières dans leur entreprise, pourront **baisser les salaires et obliger le salarié à se déplacer** avec le risque de se retrouver à des centaines de kilomètres de son domicile et de sa famille! Le refus par le salarié de voir baisser son salaire ou de se déplacer entraînera son licenciement.

En revanche **rien n'empêchera les actionnaires de continuer à engranger des dividendes pendant que la machine à broyer les travailleurs fera son œuvre**. Un amendement suspendant le versement de dividendes aux actionnaires le temps de l'accord a été rejeté.

ÊTRE DE GAUCHE CE N'EST PAS METTRE EN ŒUVRE, COMME SARKOZY ET L'UMP, UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ AU SERVICE DE LA FINANCE ! ÊTRE DE GAUCHE C'EST ALLER CHERCHER LES MILLIARDS D'EUROS DANS LA POCHE DES ACTIONNAIRES !

ET POURTANT L'ARGENT EXISTE !

1. L'évasion fiscale des grandes fortunes française « vers les paradis » représente **500 milliards d'euros** et engendre un manque à gagner pour les caisses de l'Etat de **60 milliards d'euros par an** !
2. Les profits des entreprises du CAC 40, sur l'année 2012, représentent **53 milliards d'euros** !
3. Les exonérations de cotisations patronales cumulés sur 10 ans représentent **215 milliards d'euros** !

AVEC LE FRONT DE GAUCHE IMPOSONS LA RÉCUPÉRATION DE CES MILLIARDS POUR :

- > Créer de l'emploi en favorisant les créations ou les reprises d'entreprises par les travailleurs eux-mêmes sous forme de coopératives. Créer de nombreux postes dans la fonction publique pour fournir un service public de qualité.
- > Mettre en place une véritable politique de ré-industrialisation de la France.
- > Augmenter le pouvoir d'achat des salariés et des retraités.
- > Nationaliser les banques pour contrôler la Finance.
- > Comblent l'ensemble des déficits de la sécurité sociale dans toutes ses branches (maladie, famille, retraite).



Nathalie SEGUIN

Candidate Front de Gauche aux élections législatives de 2012

QUE PENSEZ-VOUS DU VOTE DE LA DEPUTÉE GENEVIEVE GAILLARD EN FAVEUR DE LA LOI DITE DE SECURISATION DE L'EMPOI ?

Par son vote POUR, Geneviève Gaillard vient de porter un coup grave aux salariés du territoire. Ses deux homologues socialistes, Jean Grellier et Jean-Luc Drapeau, ont fait de même mardi 09 avril. A l'heure de la mobilisation contre la délocalisation du Crédit Agricole vers la Rochelle au détriment de Saintes et de Niort, de l'annonce du dépôt de bilan chez Heuliez et de la suppression de 60 emplois chez Terra Lacta à Bougon, ces votes sont incompréhensibles et inacceptables.

CETTE LOI PARLE DE SECURISATION DE L'EMPLOI, ETES-VOUS D'ACCORD AVEC LES TERMES EMPLOYES ?

Je dénonce ces politiques en faveur du patronat pour toujours plus de précarité envers les salariés. J'en veux pour preuve les exonérations de cotisations patronales : en 10 ans, elles représentent 215 milliards d'euros cumulés. Pour quel résultat ? Aucun, la courbe du chômage ne cesse de grimper. Le texte dit de « sécurisation de l'emploi » tout comme le pacte de compétitivité n'amèneront rien de positif pour les salariés. Bien au contraire. Je rappelle que 10 millions de Français vivent avec moins de 900 euros par mois. La pauvreté augmente et se diversifie ; elle touche aujourd'hui les jeunes, les retraités et même certains travailleurs. Cette situation n'a que trop duré.

QUE PROPOSEZ-VOUS ?

La régression sociale n'est pas mon modèle de société. Il faut poser les bases d'un nouveau statut du travail en créant un nouveau champ de garanties sociales destinées à faire barrage à la précarité, aux risques de licenciement et à l'exigence sans limite de la flexibilité. Je propose, comme je l'ai fait durant la campagne des Législatives de 2012 :

- le smic à 1700 €/mois,
- l'interdiction des licenciements boursiers ainsi que de la distribution de dividendes aux actionnaires pour les entreprises qui licencient,
- le droit de véto pour les comités d'entreprise pour s'opposer aux plans de licenciements.

LE PCF ET LE FRONT DE GAUCHE, FIDÈLES À LEURS VALEURS, CONTINUERONT, AVEC L'ENSEMBLE DES FORCES DE PROGRÈS DONT DES ÉLUS ET MILITANTS SOCIALISTES À ÊTRE DU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS, DES RETRAITÉS ET DES SANS-EMPLOIS.



Section Niortaise du PCF - 23 rue des Fossés - 79 000 NIORT - tél. 05 49 24 11 14 - pcf79@orange.fr

